Nations Unies

S/PV.7334



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7334e séance

Mercredi 10 décembre 2014, à 16 heures
New York

Président :	M. Cherif	(Tchad)
Membres :	Argentine	M. Oyarzábal
	Australie	M. Bliss
	Chili	M. Barros Melet
	Chine	M. Zhao Yong
	États-Unis d'Amérique	M. Pressman
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Bertoux
	Jordanie	M. Hmoud
	Lituanie	Mme Jakubonė
	Luxembourg	Mme Lucas
	Nigéria	M. Laro
	République de Corée	M. Oh Joon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Rwanda	M. Gasana

Ordre du jour

Région de l'Afrique centrale

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et sur les zones où sévit l'Armée de résistance du Seigneur (S/2014/812)

14-68444 (F)







La séance est ouverte à 15 h 25.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Région de l'Afrique centrale

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et sur les zones où sévit l'Armée de résistance du Seigneur (S/2014/812)

Le Président : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Abdoulaye Bathily, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, et le général Jackson K. Tuwei, Envoyé spécial de l'Union africaine pour les questions concernant l'Armée de résistance du Seigneur.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2014/812, qui contient le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et sur les zones où sévit l'Armée de résistance du Seigneur.

Je donne maintenant la parole à M. Bathily.

M. Bathily : J'ai l'honneur de vous présenter le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) et les zones où sévit l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Ce rapport donne un aperçu de la situation politico-sécuritaire en Afrique centrale et fait le point sur les menaces à la paix et la sécurité dans la sous-région. Il revient également sur les initiatives menées par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, les États Membres et les organisations sous-régionales.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Depuis la publication du précédent rapport (S/2014/319), en mai, la situation en République centrafricaine est toujours la principale préoccupation dans la région. La situation politique reste fragile. Les conditions de sécurité sont explosives. La situation humanitaire est précaire. Des violations des droits de l'homme continuent d'être signalées. Des centaines de milliers de réfugiés sont accueillis dans des pays voisins.

Néanmoins, durant cette dernière période, l'appui international à la République centrafricaine s'est également renforcé et un nouvel élan a été imprimé en vue de maintenir la transition politique sur la voie. En juillet, la cinquième réunion du Groupe de contact international pour la République centrafricaine a élargi les efforts de médiation internationale menés par le Président de la République du Congo, M. Denis Sassou Nguesso, au nom de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale pour en faire une médiation internationale qui comprend maintenant l'ONU, que je représente, l'Union africaine, représentée par son Envoyé spécial pour la République centrafricaine, M. Soumeylou Boubèye Maïga.

Nous avons travaillé en coopération étroite pour faciliter la signature d'un accord de cessation des hostilités et de la violence dans le cadre du forum de Brazzaville, en juillet. En août et en septembre, j'ai encouragé les autorités de transition à Bangui à adopter une approche plus concertée de la prise de décisions suite au différend relatif à la nomination d'un nouveau Premier Ministre. En octobre, suite aux violentes attaques qui ont éclaté à Bangui, je suis retourné en République centrafricaine et j'ai encouragé toutes les parties à dénoncer la violence et à s'efforcer en priorité à faire avancer la transition.

Les tensions sont retombées par la suite et les acteurs centrafricains, conjointement avec leurs partenaires internationaux, ont réaffirmé leur attachement à une transition pacifique, ouverte à tous et rapide à la sixième réunion du Groupe de contact international pour la République centrafricaine. En coopération et en consultation étroites avec le Représentant spécial du Secrétaire général pour la République centrafricaine et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), le général de corps d'armée Babacar Gaye, je me suis servi des bons offices du Secrétaire général pour veiller à ce que tous les acteurs restent déterminés à appuyer le processus de paix. Je reste en contact quotidien avec tous les dirigeants et les parties prenantes afin d'empêcher quoi que ce soit de faire avorter le processus. Même s'il n'a pas été pleinement mis en œuvre, l'accord de Brazzaville a engendré une nouvelle dynamique et fournit un cadre se prêtant au regroupement des anciens

combattants et prévoyant la participation au processus de paix des ex-Séléka et des anti-Balaka.

Tandis que l'instabilité que connaît la République centrafricaine menace la sous-région de l'intérieur, les groupes armés de la périphérie la menacent, eux, de l'extérieur. À cet égard, les incursions effectuées par le groupe terroriste Boko Haram, basé au Nigéria, se sont étendues à la région du bassin du lac Tchad. Une mission d'évaluation conjointe du BRENUAC et du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (BRSAO) dans les zones du Cameroun et du Tchad où sévit Boko Haram a été entreprise en octobre. La mission a observé que les attaques avaient augmenté en fréquence et en intensité, en particulier dans le nord du Cameroun. En conséquence, des dizaines de personnes ont été tuées, des dizaines de milliers de réfugiés sont arrivés au Cameroun, et les enlèvements se poursuivent. La mission a également observé les incidences humanitaires et socioéconomiques des activités de Boko Haram au Tchad. Au-delà du Cameroun et du Tchad, les autres pays de la région du bassin du lac Tchad sont à surveiller de près, car ils risquent d'être déstabilisés par Boko Haram.

Si l'on n'y fait rien, la situation pourrait bientôt déborder les capacités d'intervention. J'ai donc plaidé, au cours de mes interactions avec les gouvernements concernés, pour un renforcement de la coordination dans la mise au point et la mise en œuvre d'une riposte multidimensionnelle à Boko Haram. Je me félicite à cet égard du redémarrage de la Force spéciale mixte multinationale des pays du bassin du lac Tchad et de l'élaboration d'un projet de stratégie régionale de lutte contre le terrorisme pour la zone du bassin du lac Tchad.

La LRA a été affaiblie par les efforts militaires et civils concertés, mais elle continue de menacer les populations de la région, en particulier en République démocratique du Congo et en République centrafricaine, où le BRENUAC a conduit des missions d'évaluation en juillet et en août. Les conclusions des missions ont révélé une augmentation notable de l'activité de la LRA en République démocratique du Congo et l'absence d'aide à la réintégration et de programmation en matière de développement qui puissent permettre de faire pièce à la LRA. Les massacres et les enlèvements se poursuivent. Plus de 160 000 personnes sont encore déplacées. Selon les informations qui continuent d'arriver, la LRA continuerait d'opérer dans l'enclave contestée de Kafia Kingi et d'être associée au braconnage d'ivoire en République démocratique du Congo, au trafic d'or et de diamants en République centrafricaine et à des alliances opportunistes avec l'ex-Séléka.

La coopération internationale associant les pays où sévit la LRA et leurs partenaires nationaux et internationaux est au cœur des efforts de lutte contre la menace et les méfaits de ce groupe armé. À cet égard, je travaille actuellement en étroite collaboration avec l'Envoyé spécial de l'Union africaine pour l'Armée de résistance du Seigneur, Jackson Tuwei, sur les modalités de lutte contre la LRA. Je suis heureux qu'il prenne la parole aujourd'hui devant cet organe. Demain, je participerai à une réunion du Groupe de travail international sur l'Armée de résistance du Seigneur, présidé par les États-Unis et l'Union européenne. J'aimerais saluer le Gouvernement ougandais pour son engagement sans faille dans l'effort collectif de lutte contre la LRA et, en particulier, les Forces de défense populaires de l'Ouganda, pour le rôle opérationnel critique qu'elles jouent au sein de la Force spéciale mixte régionale de l'Union africaine. La communauté internationale et les États de la région doivent poursuivre résolument leur action pour mettre fin une fois pour toutes à la menace de la LRA.

La région continue également à subir l'action délétère d'un large éventail d'activités illicites telles que la piraterie, les vols à main armée en mer, la pêche illégale, le commerce illicite d'espèces sauvages et d'autres formes de criminalité transnationale organisée. L'inauguration du Centre interrégional de coordination pour la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, à Yaoundé, et la mise en oeuvre opérationnelle du Centre régional de sécurisation maritime de l'Afrique centrale, à Pointe-Noire, en République du Congo, représentent d'importantes avancées sur la voie de la mise en place d'une architecture régionale de partage de l'information pour la sécurité maritime dans le golfe de Guinée. À cet égard, le BRENUAC continue d'appuyer activement la mise en œuvre des décisions adoptées au Sommet des chefs d'État et de gouvernement sur la sûreté et la sécurité dans le golfe de Guinée tenu en 2013 à Yaoundé.

Les deux prochaines années verront la tenue d'élections dans une majorité de pays de la région d'Afrique centrale, ce qui aura des répercussions sur la vie de plus de 100 millions de personnes. Dans un certain nombre de pays, les tensions augmentent en raison de la participation limitée de certains secteurs de la société, de la polarisation du débat politique, des restrictions imposées à l'exercice des droits civils et politiques et de l'adoption potentielle d'amendements

constitutionnels portant modification des limites fixées à la durée des mandats, comme on l’a vu récemment au Burkina Faso, en Afrique de l’Ouest.

Dans ces conditions, j’ai entamé des consultations avec les acteurs politiques de la sous-région, y compris les dirigeants des partis au pouvoir et les personnalités de l’opposition, en encourageant les parties prenantes à gérer leurs divergences politiques par le dialogue, en favorisant le consensus et en œuvrant à la consolidation de la démocratie. En outre, le BRENUAC a été l’un des co-organisateurs d’un atelier tenu en octobre dernier à Douala, au Cameroun, pour encourager la participation politique des femmes, en particulier dans les pays dans lesquels sont prévues des élections.

(*l’orateur reprend en français*)

Il est important d’améliorer la cohérence de l’action des Nations Unies en Afrique centrale. Comme je l’ai indiqué, j’ai travaillé en étroite collaboration avec le Représentant spécial du Secrétaire général pour la République centrafricaine, M. Babacar Gaye. En septembre, je me suis rendu à Dakar pour rencontrer le Représentant spécial du Secrétaire général pour l’Afrique de l’Ouest et Chef du BRSAO afin de renforcer la coopération entre nos bureaux respectifs dans les domaines d’intérêt commun, tels que la piraterie maritime et la lutte contre Boko Haram. Dans le même esprit, la MINUSCA, la Mission de l’Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud et le Bureau des Nations Unies auprès de l’Union africaine ont pris part à la réunion des points focaux sur la LRA à Entebbe, en Ouganda, et le BRENUAC a participé au séminaire-retraite organisé par le Bureau de l’Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, M. Said Djinnit.

Le BRENUAC travaille par ailleurs avec l’Organisation mondiale de la Santé afin de soutenir la sous-région dans la mise en place d’une réponse concertée à une éventuelle contamination par le virus Ebola. Dans ce contexte, bien que l’Afrique centrale ait été jusqu’à présent épargnée par une contamination par cette maladie, l’éventualité d’une contamination des populations et d’une mise à mal des capacités des gouvernements de la sous-région reste réelle. Nous devons donc rester vigilants et nous assurer que les États se tiennent prêts à réagir de façon adéquate.

Le BRENUAC renforce également son partenariat avec l’Union africaine, notamment en ayant pris part au Sommet de l’Union africaine et, en octobre, à la réunion des médiateurs et envoyés spéciaux de l’Union africaine sur les questions de paix et de sécurité. Sur la République centrafricaine et la LRA, j’ai travaillé en étroite collaboration avec les envoyés spéciaux de l’Union africaine.

Au niveau sous-régional, le BRENUAC a intensifié sa coopération avec la Communauté économique des États de l’Afrique centrale (CEEAC). En juin, dès ma prise de fonctions, je me suis rendu à N’Djamena pour consulter le Président en exercice de la CEEAC, le Président tchadien, M. Idriss Déby Itno. J’ai ensuite pris part à une réunion des chefs d’État de la CEEAC sur la République centrafricaine, en marge du vingt-troisième Sommet de l’Union africaine. Je suis aussi régulièrement en contact avec le Médiateur de la CEEAC sur la crise en République centrafricaine et le Secrétaire général de la CEEAC sur toutes les questions pertinentes pour nos mandats respectifs.

Récemment, le BRENUAC a organisé un atelier dans le domaine de la médiation destiné à améliorer les compétences des experts de la CEEAC et du BRENUAC et à renforcer la coopération institutionnelle. Le BRENUAC et la CEEAC travaillent également ensemble à l’organisation d’une réunion des experts pour la préparation d’une stratégie de réponse sous-régionale à la menace posée par le virus Ebola.

Enfin, en sa qualité de secrétariat du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, le BRENUAC a soutenu l’organisation des trente-huitième et trente-neuvième réunions ministérielles dudit Comité, tenues respectivement en août à Malabo, en Guinée équatoriale, et en décembre à Bujumbura, au Burundi. Le Comité continue d’offrir un forum régulier aux gouvernements de la sous-région pour permettre des avancées sur de nombreuses initiatives en matière de promotion de la paix et la sécurité en Afrique centrale.

L’Afrique centrale reste une sous-région fragile disposant d’un énorme potentiel, mais confrontée à des défis considérables. Le BRENUAC continuera à jouer un rôle de catalyseur en collaborant avec les autres entités des Nations Unies, en renforçant les partenariats institutionnels et en accompagnant la sous-région dans le renforcement de ses capacités pour la prévention des conflits et la consolidation de la paix.

Le Président : Je remercie M. Bathily de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Tuwei.

M. Tuwei (*parle en anglais*) : Au nom de la Commission de l'Union africaine et de sa présidente, Mme Nkosazana Dlamini Zuma, je tiens à remercier le Conseil de cette occasion qu'il me donne de partager certaines réflexions avec les membres sur la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), dans le contexte spécifique de l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur.

Je veux tout spécialement remercier l'ONU, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), à Libreville, et son chef, M. Abdoulaye Bathily, de leur coopération sans faille à nos efforts conjoints pour lutter contre la LRA. Je remercie également toutes les missions et entités des Nations Unies présentes dans les régions où la LRA continue d'opérer, à savoir la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et le Soudan du Sud, de l'appui qu'elles continuent de fournir à la mise en œuvre de l'Initiative africaine et des efforts qu'elles déploient pour répondre aux besoins des populations touchées par les actes criminels de la LRA.

À cet égard, je tiens à saluer les efforts de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), y compris le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'UNICEF, entre autres. Mes remerciements vont aussi aux autres acteurs et partenaires, en particulier les États-Unis d'Amérique pour leur appui opérationnel et logistique et l'Union européenne pour son soutien financier sans égal. Je ne saurais oublier les nombreuses organisations locales et internationales qui se mobilisent en permanence pour que nous n'abandonnions pas notre combat contre la LRA et travaillent d'arrache-pied pour fournir une assistance aux victimes et aux communautés touchées par les atrocités de la LRA.

À ce stade de mon intervention, je voudrais également féliciter chaleureusement mon prédécesseur, l'Ambassadeur Francisco Madeira, pour le travail initial qu'il a entrepris en vue de la mise en œuvre de l'Initiative et les résultats particulièrement encourageants qu'il a obtenus, de concert avec toutes les parties prenantes, alors qu'il était encore en fonctions.

La lutte contre la LRA semble se prolonger indéfiniment, et Joseph Kony est toujours libre. D'aucuns diront que la lassitude nous guette. Mais nous qui sommes en première ligne, nous voulons attirer l'attention de tous sur le travail collectif dans lequel nous sommes engagés. Il s'agit d'une tâche extrêmement difficile, voire exténuante, étant donné les sacrifices et les moyens logistiques et financiers requis. Les crises qui ont éclaté en République centrafricaine et au Soudan du Sud ces deux dernières années ont eu des effets absolument dévastateurs, mais nous avons persévéré en dépit de ces obstacles et des difficultés rencontrées sur les théâtres d'opérations. Nous sommes encouragés par les défections successives enregistrées dans les rangs de la LRA, ainsi que par le nombre croissant de victimes que nous arrivons à sauver et la diminution sensible du nombre d'attaques de la LRA et du nombre de déplacés suite à ses agissements. Nous avons fait face grâce à la présence continue et de plus en plus affirmée des contingents de la Force régionale d'intervention de l'Union africaine à Obo, en République centrafricaine, et à Dungu, en République démocratique du Congo, et avons réussi, grâce à la capacité de réaction rapide de la Force, à porter un coup fatal qui a considérablement réduit la capacité de nuisance de la LRA.

Toutefois nous n'avons pas atteint notre objectif ultime, à savoir capturer Joseph Kony et mettre fin aux atrocités perpétuées par l'Armée de résistance du Seigneur. À coup sûr, de là où il se cache, Kony suit ce qui se passe et nous observe afin d'adapter son mode opératoire. Les informations qui nous parviennent, notamment de la part des déserteurs, indiquent que Kony est en train de nouer des alliances opportunistes voire stratégiques et participe à toutes sortes de trafics, notamment celui de l'ivoire et des diamants. Il est désormais clair que Kony a des contacts avec les ex-Séléka en République centrafricaine, et certainement avec d'autres groupes de peuples nomades dans cette vaste région qui s'étend du Soudan du Sud au nord de la République démocratique du Congo et couvre l'ensemble des frontières séparant la République centrafricaine, le Soudan, le Soudan du Sud et la République démocratique du Congo. Ces trafics indiquent clairement que Kony maintient un réseau de relations, et que donc, il est accessible, même s'il est vrai que le groupe est divisé en plusieurs petits groupes hautement mobiles et actifs, presque exclusivement en République centrafricaine et en République démocratique du Congo.

Ces derniers événements nous ont convaincus qu'il y a grand intérêt à revoir nos stratégies et à les

adapter de manière judicieuse. C'est la raison pour laquelle je voudrais, au nom de la Commission de l'Union africaine et de sa Présidente, prier instamment le Conseil de maintenir et d'accroître son appui à l'Initiative de coopération régionale, en particulier grâce aux moyens mis à la disposition non seulement du BRENUAC, mais aussi de la MONUSCO et de la MINUSCA, de sorte que l'étendue de la coopération entre ces Missions et la Force d'intervention régionale puisse être élargie sur le plan opérationnel et prendre en compte l'appui logistique fourni aux contingents par la Force d'intervention régionale à Obo et Dungu.

Nous voulons aussi demander au Conseil d'user de son influence pour persuader d'autres personnes de bonne volonté de se joindre à nous, et encourager toutes les parties prenantes impliquées dans la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur à rester engagées dans cette campagne collective, et à ne pas céder au découragement, malgré les rigueurs des épreuves qui les attendent. Il serait difficile de comprendre et d'expliquer comment l'Union africaine, l'Organisation des Nations Unies, les États-Unis, l'Union européenne et de nombreux autres acteurs ont, ensemble, échoué face à Joseph Kony et à quelque 200 hommes se battant dans la brousse.

En ce qui concerne l'Union africaine et l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur, et compte tenu des résultats de ma récente visite à Bangui, Kinshasa et Kampala, nous allons nous attacher à relancer cette Initiative dans le cadre d'un renforcement de la coopération et de l'engagement entre les États membres de l'Initiative de coopération régionale, à réorganiser le siège de la Force régionale d'intervention, y compris aux plans opérationnel et tactique, avec l'appui des Forces spéciales des États-Unis et à étendre notre champ de manœuvre en accroissant la participation et la coopération du Soudan en 2015. Par ailleurs, le renforcement des relations entre les contingents de la Force régionale d'intervention, la MONUSCO et la MINUSCA sur le théâtre des opérations reste l'un des éléments essentiels de notre plan d'action.

Le Président : Je remercie M. Tuwei pour son exposé.

Le Conseil est saisi du texte d'une déclaration faite en son nom par le Président sur la question inscrite à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui. Je remercie les membres du Conseil pour leurs contributions utiles à cette déclaration. Conformément à l'accord auquel sont parvenus les membres du Conseil, je considère que le Conseil approuve cette déclaration qui sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2014/25.

J'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 16 h 35.